



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Accusé de réception en préfecture
091-219103769-20241122-43-AR
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

DECISION DU MAIRE N°43/2024

Objet : Signature de la modification n°2 au marché public n°2023 12 relatif à la restauration collective scolaire – lot 1

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Hurepoix,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 4 du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 aux termes de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment les articles L.1111-4 et R.2123-1,

VU le marché public n°2023 12 relatif à la restauration collective scolaire – lot 1 signé avec la société YVELINES RESTAURATION SAS,

CONSIDERANT

QUE dans le cadre des nouveaux objectifs fixés par la loi EGALIM, il est nécessaire de modifier les contenants utilisés pour le conditionnement des repas. Des barquettes en matières recyclables en alternative au plastique vont être mise en place à compter du 1^{er} janvier 2025.

QUE cette modification a une incidence financière sur les coûts des repas, à savoir :

Pour mémoire, à compter du 1^{er} septembre 2023, les prix initiaux étaient les suivants :

- Repas maternelle : 2.79 € HT
- Repas élémentaire/pique-nique/repas froid/barbecue : 2.89 € HT
- Repas adulte/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.36 € HT
- Goûter : 0.85 € HT
- Goûter pratique : 1.05 € HT

A compter du 1er septembre 2024, les prix révisés sont les suivants :

- Repas maternelle : 2.8171 € HT
- Repas élémentaire/pique-nique/repas froid/barbecue : 2.9181 € HT
- Repas adulte/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.3926 € HT
- Goûter : 0.8583 € HT
- Goûter pratique : 1.0602 € HT

Accusé de réception en préfecture
091-219103769-20241122-43-AR
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

A compter du 1er janvier 2025, les prix « avec pain » seront les suivants :

- Repas maternelle : 2.9671€ HT
- Repas élémentaire/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.0681 € HT
- Repas adulte/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.7126 € HT

Aucun changement pour les goûters.

A compter du 1er janvier 2025, les prix « sans pain » seront les suivants :

- Repas maternelle : 2.9065€ HT
- Repas élémentaire/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.0074 € HT
- Repas adulte/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.6520 € HT

Aucun changement pour les goûters.

DECIDE

Article 1 : de signer la modification n°2 du marché public n°2023 12 relatif à la restauration collective scolaire avec la société YVELINES RESTAURATION SAS comme suit :

A compter du 1er janvier 2025, les prix « avec pain » seront les suivants :

- Repas maternelle : 2.9671€ HT
- Repas élémentaire/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.0681 € HT
- Repas adulte/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.7126 € HT

Aucun changement pour les goûters.

A compter du 1er janvier 2025, les prix « sans pain » seront les suivants :

- Repas maternelle : 2.9065€ HT
- Repas élémentaire/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.0074 € HT
- Repas adulte/pique-nique/repas froid/barbecue : 3.6520 € HT

Aucun changement pour les goûters.

Article 2 : que les crédits seront disponibles au budget communal de 2025,

Article 3 : d'informer le Conseil Municipal de cette décision à sa prochaine séance,

Article 4 : que la présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et télétransmise à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Marolles-en-Hurepoix, le 24/10/2024

Le Maire,

Georges JOUBERT

